

Célébration de Pâques à la paroisse Saint-Michel du Cap-Lopez "Pensons aux réalités d'en Haut..."

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

DIMANCHE dernier, la paroisse Saint-Michel du Cap-Lopez a été prise d'assaut par la communauté chrétienne à l'occasion de la célébration de la fête de Pâques. Avec pour prédicateur l'abbé Arnaud Mensah. Pendant la liturgie, la première lecture était tirée du

livre des actes des Apôtres, chapitre 10, versets 34, puis 37 à 43. La seconde était, quant à elle, tirée de Saint-Paul apôtre aux Colossiens, chapitre 3, versets 1 à 4. Au terme de ces lectures, a relevé le berger, un puissant témoignage des apôtres se dégage par l'entremise de Paul, qui s'appuie sur ce que Jésus a fait avant de mourir : «*Faisons de nos problèmes le ciel des Anges. Autrement*



Photo : JP Allogo

dit, vivons-nous à la lumière de la Résurrection, pensons aux réalités d'en Haut et non à celles de la terre. C'est-à-dire le royaume des cieux et sa justice, avec Jésus ressuscité », a confié l'homme de Dieu. Selon les Saintes Écritures, il ressort, apprend-on, que

Le curé de la paroisse Saint-Michel du Cap-Lopez, l'abbé Arnaud Mensah, et ses assistants.

la Pâques est une fête annuelle de l'église chrétienne, qui commémore la résurrection de Jésus-Christ. Cette fête a été fixée par le Concile de Nicée en 325, au premier dimanche après la pleine lune, qui a lieu soit le jour de l'équinoxe de printemps (21 mars), soit aussitôt après cette date. A noter que sept bébés ont reçu ce jour-là le sacrement du baptême.

Front social/Grève au centre hospitalier régional de Ntchengue/Après le début du paiement des quotes-parts La reprise du travail oui mais...

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

LA reprise du travail au Centre hospitalier régional de Ntchengue par le personnel, en grève, depuis le 22 mars 2019, était conditionnée par le paiement de trois mois de quotes-parts sur les 12 mois dus. Grâce aux efforts conjugués de la direction générale de l'hôpital, du gouverneur de la province et du contrôleur budgétaire, les agents grévistes perçoivent leurs primes depuis jeudi dernier. Même si on note quelques insatisfactions, certains se plaignent du caractère dérisoire des montants qui leur sont reversés, parce que ne cor-



Photo : CNE

Les personnels du CHR sont passés à la caisse depuis jeudi dernier.

respondant pas à ce qui était normalement prévu. Ce qui a conduit à un vote à main levée pour ou contre la reprise du travail, lors de l'assemblée générale tenue au lieu du piquet de grève des manifestants vendredi

dernier. La fibre sacerdotale l'a emporté en faveur de la reprise. «*Nous avons décidé de reprendre avec une condition particulière* », a indiqué Gildas Constant Akame, le délégué provincial du Syndicat national

des personnels de santé (Synaps). Il s'agit du minimum hospitalier dans tous les services. «*Ce n'est un secret pour personne. L'hôpital n'a plus rien pour démarrer. Nous n'avons plus le matériel de base qui nous permet de commencer le travail* », s'est indigné le syndicaliste. Avant de préciser : «*L'hôpital appartient à l'État. Nous avons décidé, après concertation, que nous pouvons le rouvrir, parce que nous sommes avant tout au service de la*

population. L'hôpital sera ouvert, le personnel sera disponible. Mais que les patients ne soient pas surpris, qu'en prenant l'hôpital d'assaut, on ne puisse pas les recevoir convenablement. » Cette assemblée générale avait aussi pour objectif de faire le point des requêtes inscrites dans le cahier de revendications. Le délégué provincial du Synaps estime, à cet effet, à 65% le niveau de satisfaction. A ce jour, deux points restent en suspens, à en croire les

fonctionnaires. A savoir les 9 mois de quotes-parts restants et le document physique de la convention entre la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et la tutelle. «*Nous avons besoin de ce document. C'est quand même 94 millions de notre argent qui a été retiré là-dedans* », a précisé M. Akame. La Cnamgs aurait déjà payé ses arriérés dus à l'hôpital, a-t-il déclaré.

Œuvre de bienfaisance/Chantre Salem Christelle Solidaire des pensionnaires du "Château"

RAD
Port-Gentil/Gabon

En plus du partage de la parole divine, la chanteuse, qui fait dans la musique religieuse, leur a offert des produits de première nécessité.



Photo : Julie Nguimbi

Le personnel du Centre de formation pour mineurs incarcérés avec la bienfaitrice et son staff.

LES pensionnaires de la prison centrale de Port-Gentil ont bénéficié, récemment, de l'élan de générosité du chantre Salem Christelle. Cette compatriote évoluant dans la musique religieuse, accompagnée de tout son staff, leur a apporté des produits de première nécessité.

«*Nous prions le Dieu de la miséricorde, du pardon et de la compassion. Et, à ce titre, il ne nous est pas permis de rester insensibles à la souffrance de nos semblables, quels qu'ils soient devenus*», a confié la bienfaitrice, en remerciant le directeur de la prison qui leur a permis de partager la parole divine avec ces frères et sœurs détenus. Auparavant, la chantre

Salem Christelle et les siens étaient au Centre hospitalier régional (CHR) de Ntchengue. Là, ils ont distribué des médicaments de premier soin aux patients internés en médecine et en chirurgie. Une série d'actions à forte tonalité sociale appréciée des bénéficiaires, qui n'ont pas manqué, en plus des remerciements d'usage, d'invoquer l'Éternel afin qu'il bénisse Salem et ses hommes qui s'investissent, selon eux, autant que faire se peut, dans le social, et apportent le message d'amour et du pardon. D'ailleurs, sept des personnes visitées ont donné leur vie en Christ, qu'elles reconnaissent désormais

comme Sauveur, Maître de leur existence. En rappel, le 5 janvier dernier, au Centre de santé urbain de Lambaréné (Moyen-Ogooué), Christelle Angoue, de son vrai nom, avait organisé, avec l'appui de quelques bonnes volontés, une journée médicale. Sous la supervision de la responsable de cette unité, les volontaires avaient bénéficié des consultations gratuites et reçu des soins. «*Nous prions un Dieu vivant, El Rapha qui guérit. Mais pour guérir, il faut d'abord savoir ce qui te dérange. Et pour le savoir, il y a un Dieu qui a donné l'intelligence aux hommes*», se plaît-elle à dire.



Identification clients

Chers clients,

Airtel procède actuellement à la campagne d'identification de ses clients encore non identifiés. Tout client ayant reçu un message (SMS) d'identification est prié de procéder au dépôt de sa pièce d'identité dans toutes les agences Airtel, ou via les canaux suivants :

- identificationgabon@ga.airtel.com
- whatsapp au numéro 07 25 24 50

Prière de préciser votre numéro de téléphone.

Cette campagne court jusqu'au **25 avril 2019**. Passé ce délai, tous les clients non identifiés seront désactivés.

La Direction